ABONNEMENT

Saumur Poste Un an 30 fr. Six mois 16 Trais mois. on s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal en envoyant un mandat

sur la poste

et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Faits divers

RESERVES SONT FAITES

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

on s'abonne

A PARIL A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 SEPTEMBRE

Les obsèques de M. Jules Grévy

Mont-sous-Vaudrey, 14 septembre, 10 h. matin.

Au moment où le cortège s'est formé, une pluie diluvienne est tombée, accompagnée de tonnerre. Peu après cependant; le ciel s'est

A dix heures, le corps a été placé sur le char funêbre, décoré de faisceaux de drapeaux tricolores voilés de crêpe, et attelé de quatre chevaux noirs caparaçonnés de draperies lamées

A dix heures précises, Mer Marpot, évêque de Saint-Claude, assisté par le clergé de Lonsle-Saunier, vient faire la levée du corps déjà placé sur le char funèbre.

Le cortège se met en marche entre deux haies de soldats formées par les 98° et 421° de ligne, all from stab allerungs remund

En tête marchent les sociétés de gymnastique et les pompiers portant des couronnes, puis vient le char. Les cordons du poèle sont tenus par MM. Le Royer, président du Sénat; Floquet, président de la Chambre; Fallières, ministre de la justice; Rouvier, ministre des finances; Bernard, sénateur du Jura, et Dupuis, bâtonnier du barreau de Paris.

Puis vient le général Brugère, représentant M. Carnot; M. de Freycinet, la famille représentée par M. le sénateur Albert Grévy, le général Paul Grévy, MM. Wilson, Fourneret, Monod; le colonel Cance; M. Ducos, préfet du Jura; le préfet du Doubs ; les secrétaires généraux de la préfecture de ces deux départements et les sous-préfets; des délégations du Conseil general; les membres des tribunaux de commerce; l'inspecteur de l'Académie; les maires, les adjoints et les conseillers municipaux d'un grand nombre de communes du département

117

hui

)

1et

En arrivant sur la place de l'église, le corps est descendu du char et porté à bras sur le catafalque dressé au milieu de la nef orné aux quatre coins de faisceaux de drapeaux tricolores recouverts de crêpe ; l'église est tendue de draperies noires relevées de cartouches aux initiales de l'ancien Président.

Inondations en Espagne

Madrid, 14 septembre. De terribles inondations ont eu lieu à la suite de la crue subite de l'Amarguillo, en la province de Tolede ; il y aurait 1,500 victimes. De nombreuses maisons ont été emportées par les eaux, qui charrient des cadavres. Les villages riverains sont submergés. La ville de Consuegra est presque détruite. Les villes de Bordo et de Jugar sont menacées.

Les inondations à Valence continuent.

Les autorités demandent avec instance des secours immédiats.

Il y a à Madrid de graudes tourmentes d'eau. Le télégraphe est interrompu.

L'alcade de Camunas (Tolède) télégraphie qu'en raison des tourmentes répétées la population est dans un état d'angoisse et de cons-

ternation épouvantable. Depuis minuit l'inondation ne fait qu'augmenter emportant les maisons. Plus de 20 personnes, entraînées par les eaux, ont déjà péri. Des quantités d'animaux sont perdus.

L'alcade de Consuegra (Tolède), demande des secours pécuniaires pour 1,500 victimes de l'inondation. Il dit que toutes les maisons sont en ruine et que la panique est indescriptible. Il demande également des ingénieurs, des médecins et des lits.

Le télégramme de l'alcade est d'un tel laconisme, qu'on ignore si les 4,500 victimes dont il parle sont des morts, des blessés ou simplement des malheureux lésés dans leurs propriétés par l'inondation.

Un terrible cyclone s'est abattu sur Valence, détruisant un grand nombre de maisons et les récoltes. La circulation des trains est interrompue.

LES CONTRIBUTIONS DE LA FRANCE A CENT ANS DE DISTANCE

1789 - 1889

Sous ce titre, M. le comte de Luçay, membre de la Société nationale et de la Société des agriculteurs de France, membre correspondant de l'Institut, vient de faire paraître un très remarquable travail dont nous donnons cidessous un résumé:

- « En exposant aux contribuables par son adresse du 28 juillet 1791 le nouveau régime fiscal dont elle venait de doter la France, la Constituante avait voulu placer en même temps temps sous leurs yeux celui qu'appliquait l'ancienne monarchie, et dont elle venait de prononcer la suppression. L'adresse groupait les impôts existants avant 4789 en impôts directs (taille, capitation, vingtièmes, milices et dîmes) et impôts directs. Ceux-ci, subdivisés à leur tour en quatre classes : gabelle et tabac, aides et droits similaires, traites et péages, impositions sur les actes, se trouvaient affermés et produisaient, y compris certaines régies particulières telles que les postes et les loterles, 328 millions de livres. Avec les impôts directs le budget des recettes s'élevait brut à 691 millions et net à 579. C'était, très approximativement, à cause des variations considérables que présentait alors par province la législation fiscale, une charge par tête de 25 livres, soit 23.75.
- » La Constituante avait réduit la charge à 19 livres, en la proclamant égale pour tous sans distinction d'ordres ni de classes, en même temps que proportionnelles aux facultés du contribuable. Conservant la distinction des impots en directs et indirects, elle n'avait maintenu de ces derniers que les douanes, les postes et messageries, les monnaies, les poudres et salpêtres, ainsi que les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèque et ne leur avait demandé que 127 millions et demi. Pour parfaire les 580 millions reconnus nécessaires à l'acquittement des dépenses « que commandaient les services et les intérêts de la nation », elle avait frappé directement tous les revenus d'une taxe unique, remplaçant l'ensemble de anciens impôts tant directs qu'indi-

rects, et subdivisée en deux branches: contribution foncière et contribution mobilière. En même temps, les patentes substituées aux jurandes, maîtrises, vingtièmes d'industrie et droits d'entrée des villes, devaient fournir 23 millions, et, dans la pensée du législateur, ne constituer, comme les 300 millions de la contribution foncière pour le producteur agricole, qu'une simple avance à recouvrer sur les consommateurs.

- » Inspiré par la doctrine des physiocrates, dont Dupont de Nemours était alors le représentant écouté, le système fiscal de la Constituante ne put supporter l'épreuve de son application. Des l'an V, une loi du 16 brumaire ordonnait le rétablissement des impositions indirectes.
- » Tous ces faits sont connus et l'autenr n'aurait sans doute pas eu la pensée de les rappeler si les Archives parlementaires, dont, soit dit en passant, la publication se poursuit avec une lenteur à ne faire espérer des résultats appréciables qu'au XX° siècle, ne lui avaient fourni un document jusqu'à présent à peu près ignoré et cependant d'un grand intérêt fiscal. C'est le tableau, qu'a dressé en 1791 le Comité des finances de la Constituante, des impositions de l'ancienne France par département.
- » En regard de ce tableau, M. le comte de Luçay a placé à son tour celui pour 1889 des impôts tant directs qu'indirects recouvrés, par département également, d'après le compte définitif des recettes dudit exercice, qui vient d'être publié et qui les chiffre à plus de trois milliards. La comparaison à cent ans de distance ne manque ni de piquant ni d'imprévu. Assurément, comme le dit l'auteur, la profonde transformation survenue au cours du XIXº siècle dans l'existence des peuples et leurs relations entre eux, le développement universel de la richesse générale et particulière, la dépréciation corrélative du signe monétaire, expliquent dans une certaine mesure ce prodigieux accroissement de plus de 500 0/0. N'est-on pas fondé cependant à la considérer comme excessif à certains égards, quand on constate, par exemple, que la population de la France n'a crû dans la même période que de 40 0,0, et d'autant que l'augmentation est loin d'être unisorme pour l'ensemble des circonscriptions?
- » Sur les 3,244 millions encaissés en 4889 par le Trésor, 825 millions proviennent des impôts directs et des taxes assimilées, 640 de la taxe sur les valeurs mobilières, ainsi que de la part des droits d'enregistrement et de timbre, qui frappent la fortune assise, on trouve que les détenteurs de cette fortune supportent sur leurs revenus au profit du fisc un prélèvement annuel de plus de 4,500 millions, sans parler bien entendu de leur contribution proportionnelle aux taxes de consommation. Or, on ne saurait perdre de vue qu'en France, si l'aisance heureusement est génèrale, les grosses fortunes sont l'exception, et que notamment la majeure partie du sol arable appartient aux petits et moyens cultivateurs, qui forment également la majorité des propriétaires des six millions de maisons d'une valeur locative inférieure à 400 fr.

- » Pour 38 millions d'habitants, les 3,244 millions représentent une contribution par tête de 85 fr.; elle s'élève à plus de 95 fr. si l'on y ajoute les octrois, les prestations et certaines taxes municipales qui ne figurent pas au budget. C'est une augmentation de plus de 350 fr. 0/0 sur le chiffre arrêté par la Constituante.
- » La charge se trouve-t-elle au moins peser d'un poids égal sur toutes les classes de contribuables? Poursuivant les études qu'il a commencées, il y a plus de dix ans déjà, au sein de la Société des agriculteurs de France, M. le comte de Luçay n'a pas de peine à établir, d'après les aveux officiels mêmes, que la classe la plus nombreuse de la population, celle qui, demeurée au pays natal, continue à y arroser de ses sueurs les champs qu'ont labourés ses pères, supporte une part excessive et disproportionnée d'impôts, a droit à un dégrévement, et l'attend depuis trop longtemps, hélas!

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, 14 septembre 1891. D'importantes réalisations ont provoqué un peu de réaction sur les hauts cours obtenus par une accalmie de la crise monétaire dont l'amélioration générale des changes est la conséquence. La prime sur l'or est tombée de 2.50 à 0.75 sur notre place. La diminution de 12 millions à l'encaisse en or de la Banque de France est insignifiante, étant donné le chiffre

de cet encaisse qui est encore de 13 millions. Quelques fonds d'Etat étrangers éprouvent des défaillances par suite de ventes anglaises qui affectent les fonds portugais et espagnols. Berlin au contraire semble avoir renoncé à la lutte ainsi que l'atteste le cours sur le rouble en reprise à 2.16.

La rente italienne accuse toujours de la lourdeur. L'aveu de M. Luzotti déclarant que le coupon de juillet n'a pu être payé que grace aux ventes de titres de rente italienne, inspire des craintes pour le paiement du coupon de janvier prochain.

Les rentes françaises sont en progrès sur la précédente semaine: le 3 0/0 ancien à 96.65; le nouveau à 94.72 et le 4 1/2 à 105.92.

Les sociétés françaises de crédit ont été l'objet de demandes plus actives de la part de cenx qui escomptent les bénéfices que ces sociétés doivent retirer de leur participation aux émissions d'octobre.

La Banque de Paris se rapproche du cours de 800. A ce cours elle donne encore un revenu supérieur à 5 0/0.

La Société Générale à 482.50 procure un re-venu de 5.37 0/0. Son bilan en effet du mois dernier constate à tous les comptes soit chèques, soit encaissements de papier, une situa-tion plus prospère que celle du mois précé-

dent, malgré la morte-saison, puisque les bé-néfices nets se traduisent par 348,748 fr. Le nouveau Comptoir d'Escompte a perdu le cours de 550. Ses variations suivent les pé-ripéties de la rente et des valeurs portugai-

La Banque d'Escompte a de la peine à con-server le cours de 450, malgré les rachats de titres que la Société est autorisée à opérer.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,290. Le Crédit Mobilier a des demandes dès qu'il se rapproche du cours de 300 fr., son prix est loin d'être en rapport avec son dividende de 25 fr.

Au cours actuel de 238, l'obligation Porto-Rico présente un placement au-dessus de

Le Crédit Foncier de Tunisie est appelé à donner à ses opérations de prêts une plus grande extension à mesure que le gouvernement de la régence donnera une plus vive im-pulsion au travail d'immatriculation de la pro-

L'action des Immeubles de France cotée 480 francs devrait depuis longtemps avoir atteint le pair, étant donnée la fixité de son revenu de 25 fr. Les amortissements en cours méritent aussi d'être pris en considération.

L'obligation des Chemins de fer Economiques à 415 fr. semble avoir une plus-value en perspective pour se niveler avec les obligations des grandes Compagnies. Comme sécurité leurs garanties se valent, car l'Etat répond des engagements des départements, des villes et des communes.

NOUVELLES MILITAIRES

LES GRANDES MANŒUVRES DE 1892

La nouvelle donnée par le ministre que les régiments mixtes affectueraient de grandes manœuvres en 1892 a surpris son auditoire qui ne sonpçonnait point cette détermination. L'approbation a été unanime, bien entendu, mais il importait de savoir la contrée où aurait lieu l'expérience. On ne connaît encore que l'époque: la convocation se fera en septembre.

Quant aux régions de corps d'armée qu'elle intéresse, il est impossible de la connaître; car rien n'est encore décidé; on peut toutefois y parvenir à peu près par élimination: l'essai porterait vraisemblablement sur les corps d'armée du Centre et de l'Ouest.

Chronique Locale ET DE LOUEST

L'EXPOSITION

DE SAUMUR

powiednes d'imposs, a divid a un dégrévement, Nous nous proposions de donner des aujourd'hui la liste complète des récompenses décernées par les différents jurys. On nous fait observer que le travail est incomplet pour bien des sections, que les secrétaires n'ont pas eu le temps de soumettre leur rapport à la signature, et que toute publicité pourrait être prématurée et être aussi une source de déceptions.

AVIS

Messieurs les Conseillers généraux du département de Maine-et-Loire, Messieurs les Conseillers de l'arrondissement de Saumur, Messieurs les Conseillers municipaux de Saumur, Messieurs les Membres du Tribunal Civil et du Tribunal de Commerce, Messieurs les Fonctionnaires civils et militaires en résidence à Saumur, Messieurs les Membres des Jurys, Messieurs les Membres de la Commission de l'Exposition, et Messieurs les Exposants, sont priés de vouloir bien assister à la Distribution solennelle des Récompenses qui aura lieu, dans la salle du Théâtre, à Saumur, le dimanche 20 septembre 1891, à 4 heures de l'après-midi.

(Réunion à la Sous-Présecture, à 3 h. 1/2

Le Commissaire général, POTTIEB. assess ab bisonquer as im

Entrées payantes à l'Exposition

Lundi 14 septembre, 2,934 tickets. Le nombre des entrées payantes, depuis le jour de l'ouverture (5 septembre), est de 45,911

of Mary 8-2 year to the last and an alegan

Mercredi 16 septembre, à 8 heures 1/2 du soir Au Théâtre de l'Exposition REPRESENTATION: Prestidigitation, vaudeville.

Jeudi 17 septembre, à 8 heures 1/2 du soir

CONCERT par l'HARMONIE SAUMURDISE, dans l'enceinte du Chardonnet,

est loin detre on Tappon avec non directode NOUVELLE ASCENSION

M. Mallet, le célèbre aéronaute qui a monté dimanche soir le ballon La Ville de Saumur, se propose de faire une secon le ascension.

Elle aura lieu jeudi, dans l'après-midi, de 4 heures a 4 heures et demie.

M. Mallet invite à monter avec lui toute personne qui désire faire ce voyage. Il est des-

cendu à l'Hôtel de la Paix, où l'on pourra le voir et se faire inscrire. CEDUM - ALDERON

Courses au trot du 20 septembre

DEUXIÈME LISTE

Milon-Dubré, de Courchamps, 40 fr. -Chevalier Louis, 2 fr. - Berthault, 2 fr. -Chevalier Pierre, 2 fr. - Charbonneau-Caillière, 5 fr. - Bertrand, de Varrains, 5 fr. -Thoreau René, 10 fr. - Thomas de la Bretaudière, 10 fr. - Anonyme, 5 fr. - Boutin Abel, 5 fr. - Colonel Archambault, 10 fr. - Béchereau, 5 fr. - Guionis, 20 fr.

Liverani, 5 fr. — Lévy, 5 fr. — Colonel Piétu, 5 fr. - Docteur Seigneur, 5 fr. -Imbert et fils, 5 fr. - Barbereau. bijoutier, 5 fr. - Dufresne, 5 fr. - Général Faugeron, 10 fr. - Sabatier, 5 fr. - Ledroit, notaire, 5 fr. - Girard, relieur, 5 fr. - Lorphelin, café du Commerce, 5 fr. - Girard-Amiot, 5 fr.

Persac Georges, 5 fr. - Allard-Galbrun, 5 fr. - Pelou-Petit, 5 fr. - Patri-Ragain, 5 fr. - Girard Ludovic, un panier champagne et 20 fr. - Tocheport, 5 fr. - Puichaud-Menier, 5 fr. - Jagot-Lorrain, 5 fr. - Proust Ludovic, 5 fr. - Matignon, carrossier, 4 fr.-Commandant Delande, 5 fr.

M. Charles Carichou, porté pour 20 fr. dans la première liste, offre en plus un panier de champagne.

Dans la première liste, lire Houlard, négociant en vins, au lieu de Goulard.

EXPÉRIENCES DE LABOUR à Dampierre

MM. les Propriétaires et Cultivateurs sont nformés que M. BAJAC, ingénieur-constructeur de Machines agricoles à Liancourt (Oise), fera des experiences de labour à Dampierre, dans un champ et dans une vigne que M. Fermé des Chesneaux met à sa disposition.

Rendez-vous jeudi 17, à 2 heures, chez M. Ferme des Chesneaux.

Le Président de la commission d'agriculture, 18 the Averthe'n and A. A Bourt, 20

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE NAISSANCE

Le 11 septembre. — Fernande-Marie-Josèphe Bertrand, rue Saint-Nicolas.

MARIAGE

Le 12 septembre. - Louis Bernier, tailleur de pierres, a épousé Alexandrine-Julie-Louise Davy, chapeletière, tous deux de Saumur. DÉCÈS

Le 11 septembre. - Victorine-Louise Lefebvre, domestique, 46 ans, à l'Hôpital; -Jeanne Gallard, veuve de Jean Lalande, 72 ans, avenue de la gare de l'Etat; - Joséphine-Perrine Turlais, veuve de François Bellard, 76 ans, à l'Hospice.

Le 42. — Octave Bougrier, coiffeur, 34 ans, route de Rouen; - Louis Moriceau, propriétaire, 70 ans, rue des Boires.

UNION SAUMUROISE

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET D'ESCRIME

Clôture du conçours public de Tir: Jeudi 17 septembre, au siège de la Société, de 9 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 4 heures du soir.

Le Directeur du tir, J. Doussain.

FONTEVRAULT.

Nous détachons d'un article du Temps le passage suivant:

« A Montsoreau, à l'endroit où la route de Fontevrault quitte les bords de la Loire pour s'engager dans l'étroit vallon creusé par la fontaine d'Evrault, on aperçoit, noyée dans la chaussée ou les trottoirs, une paire de rails de chemin de ser à voie étroite. Croyant trouver au bout du ruban de fer une carrière ou quelque usine importante, je l'ai suivi. Il m'a conduit à Fontevrault, triste et maussade bourgade d'Aojou, jadis célèbre par sa merveilleuse abbaye, respectée par la Révolution, mais devenue maison centrale. Avoir eu des prin-

cesses royales comme abbesses, être restée pendant des siècles la plus illustre des maisons religieuses, et abriter maintenant les condamnés de cours d'assises, la transformation est profonde. Cependant, les édifices n'ont pas trop souffert de cette destination nouvelle. Le cloître, qu'un millier de misérables ont cependant pour préau, est resté une merveille d'élégance et d'originalité. La salle capitulaire est soigneusement entretenue; ses précieuses peintures sont conservées avec un soin pieux. Son église, le « Grand Moutier », montre toujours celles des statues royales des Plantagenet qui ont échappé à la destruction des tombeaux pendant la Révolution. Enfin, la fameuse tour d'Evrault, pyramide creuse d'un caractère étrange et hardi, est restée intacte.

» C'est, mais avec plus d'art et d'originalité, le style de la collégiale de Saint-Ours, à Loches. A Loches, l'intérieur est géométrique et fruste. A Fontevrault, l'architecte s'est joué avec les lois de son art; pour éclairer l'édifice, il n'a pas voulu avoir recours aux fenêtres; il a planté, au sommet de la pyramide, une lanterne d'où le jour tombe en suivant la pente de la voûte. C'est du plus surprenant effet. Il paraît que la tour d'Evrault était jadis une cuisine.

» Je n'ai pas l'intention, à propos de Fontevrault, de parler du régime penitentiaire; il est là ce qu'il est partout : les condamnés qui travaillent ont droit à de petites douceurs. Or, sait-on quelle est la douceur favorite des détenus?... C'est le bois de réglisse. De même que beaucoup d'enfants, ils ont pour cette racine un goût particulier.

» C'est que la réglisse de Fontevrault n'est pas semblable à celle des épiciers. C'est de la réglisse fraîche récoltée non loin de là, sur l'autre rive de la Loire, aux environs de Bourgueil. »

Forges. — Vol de 240 fr. — Les économistes, si nombreux de nos jours, louent chacun à leur manière leur découverte, mais nous ne sachons pas qu'aucun d'eux ait conseillé de placer son argent sur le haut d'une armoire.

M. Delaunay, propriétaire à Forges, canton de Doué, n'avait obéi qu'à sa propre initiative en plaçant ainsi son magot. De temps en temps, il prenait une échelle et disposait en piles les pièces d'or et d'argent. Or, la semaine dernière, ayant eu besoin d'argent, il grimpa sur son armoire, compta et recompta son trésor. Il y manquait 240 fr. ! Il alla conter son aventure à la gendarmerie. Pandore se trouvait là, qui lui dit : « Vous auriez mieux fait de placer votre argent à la Caisse d'épargne. » M. Delaunay lui répondit : « Brigadier, vous avez raison. » 74 beathard the same at 150000

Mais, hélas! il était trop tard!

Doué. - Vol. - La semaine dernière, on a volé dans une grange un sac de blé appartenant à M. Genillon, propriétaire.

ANGERS. - M. Desligny, capitaine au 2° dragons, est nommé officier acheteur permanent au Dépôt de remonte d'Angers, en remplacement de M. Seckler, qui rentre à son

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné, le 12 septembre, à trois mois de prison, le perruquier Blu, pour les mauvais traitements qu'il a fait subir à sa femme.

littes, up la muchament against pour tous sons

LES LOUPS DANS LA FORÊT DE BEAULIEU. -Il paraît que toute la contrée de Beaulieu, Brissac et Murs, arrondissement d'Angers, est en émoi à la suite de ravages causés par des loups, qui sortent de la forêt de Beaulieu et dévastent les bergeries. Qu'attend donc M. le lieutenant de louveterie pour organiser une battue et rassurer les populations?

avait demande que 192 millions et demi. Pour CHOLET. - Arrestation de M. Loiseau. -Une dépêche particulière de Jersey apprenait, samedi soir, que M. Loiseau, notaire à Cholet, qui avait dernièrement disparu, venait d'être arrêté dans cette île, d'où il aurait été transféré à Londres (vid Southampton) pour les for-

malités de l'extradition. M. Loiseau sera ensuite ramené en France.

Le Patriote d'hier relate la même nouvelle.

NOMINATION DE NOTAIRE

Par décret de M. le Président de la République en date du 25 août 1891, M. Durand, François, a été nommé notaire à la résidence de Vern, canton du Lion-d'Angers, en remplacement de M. Etienne, démissionnaire en sa faveur.

En cette qualité il a prêté serment devant le tribunal de Segré à l'audience du 9 septembre.

NANTES. - Manœuvres des pompiers. -Dimanche matin, la compagnie des sapeurspompiers de Nantes a exécuté aux théâtres Graslin et de la Renaissance les manœuvres de sauvetage et d'attaque d'incendie.

Ces exercices, qui se répètent chaque année avant l'ouverture de la saison théâtrale, ont pour but de rassurer le public et de montrer en même temps les forces dont disposent les pompiers pour combattre efficacement un incendie.

Les expériences ont été faites à l'intérieur et à l'extérieur et ont été complètement satisfajsantes.

Pendant que les agents de service ouvrent rapidement les portes, les pompiers installent tous leurs engins de sauvetage : l'échelle Gugumus, les sacs, les échelles, et les pompes lancent des torrents d'eau sur le monument.

LE PARRICIDE DE NIORT

Il faut attribuer le coup de folie qui s'est emparé d'Henri Brunet à un excès de travail et à un commencement d'insolation contracté dans une promenade que le jeune homme avait faite, aux environs de Niort, pour assister à des manœuvres de cavalerie.

On dit que la nouvelle de la mort du peintre Delaunay, son professeur préféré, avait déterminé cette crise terrible; c'est inexact. Cette mort lui avait été soigneusement cachée par ses amis, que son état nerveux inquiétait depuis quelque temps.

En arrivant à l'hospice, il a été plongé dans un bain d'eau froide; cela a paru le calmer un peu, mais il n'a pas recouvré la raison.

Les magistrats, naturellement, ne l'ont pas interrogé encore et la confrontation n'aura pas lieu. The standard blanch of Many Many

GREFFAGE DE LA VIGNE

EN FENTE SIMPLE

A L'AIDE DU GREFFOIR L. BROCHARD, D'ANGERS C'est un fait absolument établi aujourd'hui,

que les meilleurs plants de vigne greffés, sont ceux gressés en place sur boutures racinées, au bout d'une année de pépinière, et utilisés à la constitution du vignoble après leur deuxième année d'existence.

Ainsi, faire son plant américain porte-gresse la première année en pépinière, le gresser la deuxième année sur place, le mettre à demeure dans le vignoble au commencement de la troisième année, en ayant soin de ne planter que des sujets très bien constitués dans leurs racines et surmontés de greffons bien soudés et sans reproches, est la meilleure méthode qui puisse être employée, la plus avantageuse pour l'avenir des plantations et le produit rémunérateur que l'on peut en attendre.

Le point difficile dans cette méthode, est de faire les greffes en place dans la pépinière. Les greffeurs, habitués à greffer paisiblement sur table avec toutes leurs aises, trouvent toutes les raisons imaginables pour déclarer impralita-

Mon Greffoir, en pratiquant une excellente ble le gressage sur place. greffe en fente à épaulement, supprime toples les objections, et je déclare qu'avec lui il est aussi aisé de faire une bonne greffe en place, que de pratiquer n'importe qu'elle forme de greffe à l'atelier, sur table, comme les greffeurs le font généralement, au risque d'une proportion d'insuccès primitifs considérable et d'un succès final à la plantation de constitution de

vignoble très incertain. Avec mon Greffoir, il suffit à l'ouvrier greffeur de s'armer de bois de gressage, d'un couleau, et de se rendre ensuite à la pépinière quand la saison est venue. L'ouvrier peut exécuter de 1,000 à 1,200 greffes par jour.

Il devra :

1º Amputer le sujet ;

2º Faire une coupe franche avec le sécateur sur le sujet à greffer, à 0^m,03 au-dessus de l'œil qui doit être surmonté de la gresse, et sendre ledit sujet dans le plan perpendiculaire à

l'œil; 3° Choisir le greffon de grosseur convenable, le rogner au couteau à 0^m,05 au-dessous de l'æil inférieur si on le fait à deux yeux, ou de l'œil unique si on le fait à un œil;

1º Introduire le gresson dans le gressoir, en reillant à disposer l'œil inférieur dans le même plan que celui adopté par le sujet, faire jouer l'outil;

5º Mettre le greffon en place dans la fente du sujet, en veillant à ce que l'œil inférieur du grellon, ou son œil unique, s'oppose au dernier œil conservé au sujet ;

6º Enfin lier la greffe, si on veut, car le plus souvent il sera inutile de le faire, le serrage naturel du sujet fendu, à 0m,03 au-dessus de l'œil, suffisant absolument à retenir le

La construction de l'appareil est des plus simples, et son bon état d'entretien d'autant plus facile, que l'usure des lames par leur aiguisement ne saurait nuire en aucune façon a son bon fonctionnement, en considération de ce fait que les lames principales se trouvent dans des plans différents les uns des autres.

L. Brochard.

Le prix de ce Sécateur-Greffoir est fixé à 35 fr. et l'on peut s'en procurer chez l'inventeur L. BROCHARD, propriétaire viticulteur au Château de l'Etang, commune de Martigné-Briand (Maine-et-Loire).

CONSEILS ET RECETTES

POUR RECONNAÎTRE LES VINS NATURELS

to methode. - Remplir un verre d'eau aux deux tiers, ensuite remplir un petit flacon de vin à éprouver.

Boucher le flacon avec l'index de la main droite; plonger le goulot du flacon dans l'eau en retournant la main, de manière que l'index entre le premier dans l'eau, puis retirer doucement le doigt, de façon que le goulot trempe loujours.

Si rien ne sort du flacon, le vin est naturel. Si un filet rouge se détache de la fiole et va au fond, c'est que le vin n'est pas na-

Que ce soient vins d'eau sucrée, vins colo-

rés ou plâtrés, etc., tout ce qui n'est pas « nature » en un mot, le flacon se videra insensiblement.

2º méthode. — Remplir de vin à essayer un petit flacon que l'on place dans un verre plus haut que le petit flacon. Verser dans le verre de l'eau, de façon à ce que son niveau dépasse légèrement l'ouverture du flacon inté-

Si le vin est naturel, il sortira entièrement du flacon intérieur pour s'élever à la surface de l'eau; s'il est artificiel, il restera dans le

3° méthode. — Ajouter au vin un cinquième de son poids de glycérine; si le vin est pur, la glycérine ne tardera pas à se précipiter au fond en restant incolore; si le vin est salsisié, la glycérine deviendra violette et rouge; elle deviendra jaune pâle si le vin est coloré avec du campêche.

REMÈDE CONTRE LE MAL DE TÊTE

Dans les pays chauds, où sévit la fièvre jaune, on rencontre de vieilles négresses qui prétendent avoir contre la terrible maladie des remèdes souverains, mais qu'elles tiennent secrets autant qu'elles le peuvent. Il est notamment un symptôme qu'elles parviennent facilement à calmer d'une façon évidente, c'est l'effroyable mal de tête dont souffrent les malades.

Le procédé qu'elles emploient pour arriver à ce résultat est des plus simples; elles coupent un citror en deux et appliquent les parties planes des deux moitiés sur les tempes du patient, et les compriment fortement au moyen d'une bande entourant la tête plusieurs fois ; le mal de tête disparaît instantanément.

Ce moyen est, paraît-il, des plus efficaces et réussit non seulement contre la céphalalgie provenant de la sièvre jaune, mais encore contre celle résultant de la sièvre paludéenne, dans les maux de tête ordinaires, et même dans la simple migraine. Il est, du reste, facile à essayer.

> CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR Séance du 13 Septembre 1891

Versements de 65 déposants (14 nouveaux), 21,394 fr. 89.

Remboursements, 21,694 fr. »».

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MONDE ILLUSTRÉ 18, RUE VOLTAIRE. PARIS.

Sommaire du numéro du 12 septembre 1891

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. - Silhouettes centenaires, par G. Lenôtre. -Les grandes manœuvres. — Nos gravures. — A travers la science, par Emile Gautier. -

Théâtres, par Hippolyte Lemaire. - Lettres sur la photographie, par G. Lumen. - Bibliographie. — Serge, par Abel Hermant. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille, par Layaud. — Rébus.

GRAVURES: L'amiral Gervais. - Les grandes manœuvres dans l'Est. - Le monument élevé par la ville de Nice à la mémoire de Garibaldi. Beaux-Arts: Le Retour des bateaux. — Djivad-Pacha, nouveau grand vizir du sultan Abdul-Hamid. - M. Elie Delaunay. - M. Ch. Terront, vainqueur du concours national de

vélocipedes. — Panorama de la baie de Valparaiso. - Serge, par Tofani. - Echecs. - Récréations. — Rébus.

Le numéro : 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

BAINS DE MER. — Billets d'aller et retour réduits de 40 0/0.

Pendant la période du 1er mai au 34 octobre de chaque année il est délivré :

Pour les stations comprises entre Saint-Nazaire (inclus), le Croisic (inclus) et Guérande (inclus), des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux, savoir :

Les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, aux gares de:

La Chapelle-du-Chène, Mézeray, Arnage, Neuillé Pont-Pierre, vià La Flèche; Saint-Antoine-du-Rocher (vid Tours); Baugé (vid La Flèche); Jumelles-Brion (vià Saumur); Chàteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations inter-médiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir:

Ceux délivrés les vendredi et samedi, jusqu'au lundi suivant inclusivement; ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant in-

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredi, samedi et dimanche de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après:

4re classe, 35 fr.; 2me classe, 26 fr.; par place, aller et retour compris.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pélerinage de Sainte-Anne-d'Auray. — Billets d'aller et retour réduis de 40 0/0

A l'occasion du Pèlerinage de Sainte-Anned'Auray (Morbihan), il est délivré, chaque année, du 1er mai au 15 octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour les stations d'Auray et Sainte-Anne-d'Auray, avec réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, aux gares de : Landerneau, Douarnenez, Pont-Labbé, Con-

carneau, Pontivy, Quiberon, Ploërmel, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, Issé, Le Mans, Tours et Ingrandes-sur-Vienne, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points, Port-de-Piles exclu.

Les billet de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs (les trains-postes et les trains express exceptés); ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés; ceux délivrés au départ d'une gare située à plus de 100 kilomètres de Saint-Anne-d'Auray ou d'Auray sont valables

pendant quatre jours comptés de minuit à minuit, le jour de départ compris.

Les voyageurs porteurs de billets pour Sainte-Anne-d'Auray auront la faculté de s'arrêter vingt-quatre heures à Auray, tant à l'aller qu'au retour, sans que la durée de raidité du billet retour, sans que la durée de validité du billet soit augmentée.

Dernières Nouvelles

Paris, 15 septembre, 12 h. 45 soir.

Les journaux anglais démentent formellement l'occupation de l'île Sigri.

Au banquet de Carpentras, M. Constans, ministre de l'intérieur a exposé, dans un discours qu'il a prononcé, des idées sur son projet de caisse des retraites. Le ministre a déclaré que tous ses collègues de cabinet étaient prêts à le couvrir de leurs portefeuilles.

HAVAS.

MAIRIE DE MONTREUIL-BELLAY

Le Maire de Montreuil-Bellay prévient le public que l'assemblée dite Saint-Lubin, qui devait avoir lieu le 20 septembre, sera remise, par suite de l'Exposition de Saumur, au 27 du même mois.

Des affiches feront connaître ultérieurement le programme des fètes.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la bette FOIES GRAS truffés 1 90 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS: Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon Mortadelle de Bologne - Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.



PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Elle avait mis un baiser sur le front des enfants; elle s'était approchée du malade, de cet homme de trente ans, tombé d'un échafaudage l'année précédente. Elle le consolait, et lui, mis en consiance par la douceur de son sourire, lui racontait sa peine.

Oui, je souffre beaucoup. Quelquetois pourtant je quitte mon lit, et je me traîne à la fenêtre; les jours sont si longs à passer, toujours à ne rien faire. Que c'est dur pour moi, si actif autrefois; moi, qui devrais gagner le pain des enfants. C'est la grand'mère qui le gagne. Etre nourri par une femme, si ce n'est pas une pitié! Je me serais cassé la tête, si je n'avais pas trouvé quelqu'un qui me console; no médecin qui fait encore plus de bien à mon pauvre esprit qu'à mon pauvre corps. li vient ici tous les deux jours, depuis troishenro qu'il est à Nice, et moi je compte les heures en l'attendant. Il ne va pas tarder.

Il tendit l'oreille; son ouïe d'infirme était habile à percevoir et à reconnaître tous les bruits d'alentour.

- J'entends son pas sur la route. Ah! le voilà qui arrive.

Marcelle écoutait le pauvre homme avec plus de complaisance qu'elle n'eût fait pour la causerie raffinée de quelque élégant. Elle avait toujours pensé que la charité n'est qu'une visiteuse importune, si elle n'est pas accompagnée de la bonté d'âme. Il faut respecter les pauvres, et leur témoigner des égards.

L'œil du malade s'animait.

- Eufin! enfin! Voilà mon bon monsieur Ploël, s'écria l'infirme d'une voix joyeuse.

Le docteur venait d'ouvrir la porte. Marcelle le reconnut aussitôt; c'était bien Conan Ploël, son ami d'enfance, son fiancé délaissé.

- Quoi, vous ici! Par quel miracle?

Conan tressaillit; sa surprise était grande, et son émotion vive. Il dût s'appuyer au dossier d'une chaise, car ce vaillant tremblait en retrouvant, d'une façon si inattendue, cette jeune semme qu'il avait tant aimée. Il n'avait rien oublié. Son cœur n'était pas fait pour deux amours; mais si, avec la délicatesse et le tact qui naissent d'une ame d'élite, il n'avait pas importuné Marcelle de ses regrets, s'il lui avait épargné sa présence, il n'avait pu empêcher ses pensées de voler vers l'absente. Il avait souffert. Ces quelques mois de chagrin l'avaient changé, son expression pleine de bonté était restée; mais le vif éclat de ses yeux avait disparu; quelque chose de sombre l'avait remplacé. Pour Marcelle, ce changement était un vrai reproche.

- Vous ici, reprit-elle... Par quel heureux hasard?

Sa voix avait faibli en posant cette question; elle eut un sourire pour son ami d'enfance, mais l'ombre du sourire d'autrefois.

Il l'examinait à son tour et pensait :

- La vie se serait-elle assombrie pour elle! Lui, le médecin, savait lire les peines secrètes sur un visage.

Il répondit:

- Ma venue à Nice est fort naturelle. Ma pauvre mère, très affaiblie, avait besoin de soleil et d'air pur. Nous avons ici une parente, et depuis trois mois nous avons accepté son hospitalité. J'ai quitté mes malades bretons pour soigner ma mère. J'avais prié votre père de ne pas vous parler de moi; c'était inutile:

- Quoi, depuis trois mois vous êtes à Nice! Yous saviez que j'y étais, et vous n'êtes pas venu me voir, Conan?

Il répondit presque bas, d'une voix altérée :

- Être loin de vous m'était douloureux; pourtant il me semblait impossible d'aller vous

Après la grande amitié de leur enfance, cette réserve était peut-être outrée; mais Marcelle la comprit. Elle y vit de la délicatesse, de la fierté, et elle ressentit, dans son cœur, une impression nouvelle de respect pour Co-

- J'irai voir votre mère. Le puis-je sans indiscrétion?

Il inclina la tête.

- Ma mère sera heureuse de vous revoir; elle se porte mieux. A part ses visites à l'église, elle ne quitte guère la maisonnette de notre parente. Elle est du petit nombre de ces êtres qui vivent sans bruit et savent gré aux autres de ne pas s'apercevoir de ce qu'ils va-

Tout bas, elle répondit :

- Comme yous, Conan.

Il eut un triste sourire.

Études de Me HENRY LECOY, avouélicencié à Saumur, rue Pavée.

et de Me DOUSSAIN, notaire à Douéla-Fontaine.

Aux enchères publiques Sur baisse de mise à prix

En l'étude de Me DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine (arrondissement de Saumur),

UNE MAISON

Située à Doué-la-Fontaine, rue de la Sirène,

1º Bâtiments d'habitation;

2º Grands magasins servant à l'exploitation du commerce de vins et liqueurs en gros, bureau, laboratoire, caves;

3º Cour, jardin et servitudes, consistant en: remise, hangar, écurie et lieux d'aisances.

Sur la mise à prix de 10,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le Lundi 28 Septembre 1891, à une heure de l'après-midi.

Pour les renseignements, s'adresser:

4° A M° LECOY, avoue à Saumur, rue Pavée, nº 1;

2º A M. PROUST, expert-comptable à Saumur, rue Dacier, nº 43; 3º Et à Me DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

A LOUEB

Pour le 24 Juin prochain 1892

Rue de Bordeaux, nº 50 Aves Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, nº 60.

BEHDER

Dans de bonnes conditions

500 FUTS DU PAYS USAGES

S'adresser à M. HENRI RUE, distillateur, rue Daillé, Saumur.

ENTREPOT

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

On demande une bonne domestique, sachant saire la cuisine et le ménage. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Mile Dolivet

SAGE-FEMME

Place du Roi-René, 1, à Saumur PREND DSE PENSIONNAIRES



A SAINTE - GENEVIÈVE

CAMILLE NOEL-BOUIN

SAUMUR - 8, rue du Puits-Neuf, 8 - SAUMUR LAINES, CANEVAS, SOIES - VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

BATHUU

Prix Modérés

AVIS AUX CHASSEURS

ARQUEBUSIER & COUTELIER

Saumur — 1, rue Saint-Nicolas — Saumur

Prévient MM. les CHASSEURS qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il tient à leur disposition UN BEL ASSORTIMENT d'ARMES de chasse et de tir de tous systèmes, Articles de chasse variés.

DÉBIT DE POUDRES & PLOMB

Tous ces articles sont vendus au prix le plus modéré

RÉPARATIONS D'ARMES DE TOUTES SORTES

VENTE et ÉCHANGE d'ARMES NEUVES et D'OCCASION

Chasseurs, approvisionnez-vous

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boltes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10 Pâtés de foie gras truffé, la boite 1 fr. 90, 3 fr. et 4 fr. 25 GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte O fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie, LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

> COGNAC, KIRSCH, RHUM, Flasks de poche 0 fr. 90 et 1 fr. 50

> > Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 SEPTEMBRE COURS VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS) OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER 1850 — 1540 — 1077 50 1450 — Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 — comm. 1879 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 — comm. 1880 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 — fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 Nord Orléans VALEURS FRANÇAISES 476 25 Panama 6 0/0 1 re série remb. à 1,000 - 6 0/0 2 e série - obligations à lots. Suez 5 0/0 remboursable à 500. FUNDS ACTIONS Compagnie parisienne du Gaz . Transatlantique . Canal de Panama . Suez . VALEURS ÉTRANGÈRES 480 — 474 25 Ouest 4600 -94 65 Banque de France. . . 3 0/0 1891. 600 97 — 105 85 479 25 1287 50 FONDS ÉTRANGERS EMPRUNTS (VILLE DE PARIS) CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS) 822 50 Oblig. 1855-60 3 0/0. VALEDIS VALEDI 325 -Consolidés 4 0/0 1re série. 1865 4 0/0 Dépôts et Comptes courants. . Société Générale 4869 3 0/0 486 25 VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.) Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 1871 3 0/0 1875 4 0/0 90 60 90 50 Orléans 3 0/0 r. à 500 . Ouest 3 0/0 anc. r. à 500

- Oh! je ne suis pas bon comme ma mère; elle vit au ciel, et, moi, j'ai des attaches sur la terre.

Bons de liquidation 509 -- Midi

Puis, s'interrompant:

1876 4 0/0

1886 3 0/0

- Princesse, si vous nous faites l'honneur de nous venir...

- Conan, répliqua-t-elle d'une voix suppliante, ne m'appelez jamais princesse; si vous saviez comme vous me faites mal. Appelez-moi Marcelle, comme lorsque j'étais votre petite amie.

Alors, il reprit, la voix émue:

- Marcelle, si vous nous faites l'honneur de nous venir voir, ne tardez pas trop; l'été approche, et dans peu de jours nous retour-

nerons en Bretagne. La Bretagne! le Prieuré! Ce souvenir amena une larme sous la paupière de la jeune femme. C'était le passé sans tache. Elle, dont le mari était un misérable, se rattachait à l'honneur de son père comme le naufragé à une épave. Elle reprit, avec un doulourenx soupir :

-- Comme la vie me paraissait belle en Bretagne, et comme ses promesses étaient menteuses.t.

Puis, craignant d'en avoir trop dit, elle ajouta pour donner le change:

- Je suis fatiguée de luxe et de vie mondaine.

1511 25

1300 —

Mais Conan avait compris. Ah! combien elle devait souffrir pour que cette plainte lui échappat. Aucune parole rappelant la tendresse d'autrefois ne fut échangée entre eux; mais ils éprouvaient, tous deux, un charme extrême à se retrouver au chevet du malade. Ils s'étaient approchés du lit. Conan questionnait, examinait le blessé, donnait des remèdes, trouvait de bonnes paroles; puis il glissa, dans la main de la grand'mère, une petite pièce

- Je voudrais être plus riche, afin de vous donner davantage.

- Conan, dit Marcelle avec empressement, je m'occuperai de vos protegés après votre départ de Nice.

- Alors, répliqua-t-il, je serai tranquille sur le sort de mes bons amis.

Conan serra la main de son malade, l'exhorta à la patience, et quitta le misérable réduit, comblé des bénédictions de ces pauvres gens. Marcelle le suivit.

Le valet de pied s'empressa d'ouvrir la portière du landau.

- Non, je ne vais pas monter, fit la prin-

cesse; suivez à une petite distance.

La route était ombragée de platanes, et Marcelle demanda à son ami d'enfance de lui prêter son bras.

- Venez, nous parlerons du Prieuré, de mon bon père. On aime tant à se rappeler les souvenirs de son enfance. Ah! Conan, la fortune et l'éclat du rang à garder sont une grande servitude..... J'étais si insouciante et si heureuse, là-bas, sur mes grèves... Parlezmoi de mon père.

Elle était comme le voyageur qui aperçoit, devant lui, un chemin aride et pénible, et qui se retourne, parsois, pour jeter un coup d'œil sur les régions fleuries dépassées pour toujours. Conan comprit son désir: il se mit à marcher près d'elle, lui parla longuement de l'armateur, du pays; et Marcelle l'écoutait avidement, comme on boit quand les lèvres brûlent de soif.

Et, tandis qu'ils marchaient dans l'ombre des platanes, oubliant le présent pour le passé, les courses s'achevaient à l'hippodrome. Sandor, éperonné, cravaché par son jockey, le poitrail trempé d'écume, les yeux sanglants, avait battu ses concurrents d'une longueur de tête. Sous les tentes, sur la pelouse, un en-

thousiasme fou s'était déclaré: Vive Sandor! Vive Zinesko l Et le prince, complimenté, acclamé, presque porté en triomphe par ses amis, les conviait au banquet du soir. (A suivre.)

PLACE DU CHARDONNET

THÉATRE NIARDOU Tous les soirs, à 8 heures 1/2 GRANDE REPRÉSENTATION VARIÉE

Composée de dix genres de spectacles, par la troupe Franco-Russe M. Niardou, directeur et artiste, le vrai jongleur

d'agilité, le seul et sans rival. Mme CARLOWNA, artiste équilibriste. M. KANKOFF, artiste russe gymnasiarque.
Louise et Rodolphe, les deux clowns

Mile Jenny, surnommee la Mouche d'Or par ses PHYSIQUE, MAGIE, MAGNÉTISME agilité au trapèze.

Les Poses blanches, à l'instar des gladiatent Tous les jours une nouvelle pantomime. grees et romains.

soir, Les Modistes de Paris. PRIX DES PLACES: Premières, 1 fr.; sect 60 c.; troisièmes, 40 c.

Cortifié par l'imprimeur soussigné,

Vu var nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Motel-de-Ville de Saumur

Est . Paris-Lyon-Méditerranée .

531 50 413 50